

Inscription aux services périscolaires de la Commune de Chomérac

RESPONSABLE (payeur de l'enfant)

Civilité : ☎ Domicile :
Nom :
Prénom : 📱 Mobile :
Adresse : ☎ Travail :
..... 📧 E-mail :
N° Allocataire de la CAF (pour les Choméracois) :

CONJOINT

Civilité : ☎ Domicile :
Nom :
Prénom : 📱 Mobile :
Adresse (si différente) : ☎ Travail :
..... 📧 E-mail :

Nom du médecin traitant de la famille : ☎ :

ENFANT :

Année scolaire :

Nom : Prénom :
Sexe : Masculin Féminin
Né (e) le : Niveau scolaire :
Parenté avec le responsable (ex : père/mère) :
Parenté avec le conjoint :
Type repas (ex : sans sucre) :

P.A.I. : Droit à l'image : Autorisé à rentrer seul : Soins d'urgence : Garde alternée :

Dates des Vaccinations : D.T. POLIO /_/_/_/_/_/_/ R.O.R. /_/_/_/_/_/_/ B.C.G. /_/_/_/_/_/_/_/Tétracoq-
Pentacoq /_/_/_/_/_/_/_/

Allergie (alimentaire, médicamenteuse ou autre) :
.....

Recommandation des parents (ex : port de lunettes...) :
.....
.....

Compagnie d'assurance responsabilité civile : N° police :

CONTACT

Nom : Prénom :
Lien de parenté avec l'enfant :
☎ Domicile : 📱 Mobile :
Personne autorisée à prendre l'enfant : Personne à prévenir en cas d'urgence :

CONTACT

Nom : Prénom :
Lien de parenté avec l'enfant :
☎ Domicile : 📱 Mobile :
Personne autorisée à prendre l'enfant : Personne à prévenir en cas d'urgence :



INFOS SERVICE PERISCOLAIRE
Ecole élémentaire et maternelle
du Groupe Scolaire Paul Vincensini de Chomérac

GARDERIE JOURNALIERE : Horaires d'ouverture (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)

Garderie gratuite. Réservation sur le portail famille jusqu'à la veille au soir 23h30 pour une fréquentation le lendemain.

Le matin à partir de 7h30 jusqu'à 8h20

Le midi : De 11h45 jusqu'à 12h15 (uniquement pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine)

Le soir : De 16h15 jusqu'à 18h00

RESTAURANT SCOLAIRE :

Réservation sur le portail famille jusqu'à la veille au soir 23h30 pour une fréquentation le lendemain.

Prix du repas pour les familles Choméracoises :

Quotient Familial	< à 580	De 581 à 780	De 781 à 1200	Au delà de 1201
Prix du repas	2,45 €	3,00 €	3,25 €	3,60 €

Prix du repas pour les familles extérieures - **Tarif extérieur : 4,00 €**

Prix pour « les repas de dernière minute » (repas réservé(s) le matin même pour la prise du repas du midi et non réservé(s) via le portail famille) – **Tarif majoré : 4,50 €**

La facturation des repas de cantine est établie mensuellement à terme échu. La facture est adressée par mail et elle également disponible sur le portail famille dans l'onglet « Mon dossier » puis « Accéder à mes documents dématérialisés ». Le paiement des factures du restaurant scolaire se fait : soit par prélèvement automatique, soit par carte bancaire via le site web www.payfip.gouv.fr, soit par chèque auprès du Service de Gestion Comptable – 1, route des Mines 07006 PRIVAS Cedex ou bien par espèces auprès des buralistes partenaires de l'offre de paiement de proximité (liste consultable sur le site web www.impots.gouv.fr dans la rubrique « paiement de proximité »)

Important : pensez à consulter vos mails et le portail famille régulièrement.

Pour plus d'informations : merci de contacter Elodie ALMEIDA directement à la Mairie de Chomérac : ealmeida@chomerac.fr